

Communiqué de presse

Paris, le 2 avril 2013

Garantie Blessures, la nouvelle offre prévoyance de Caci

Caci, (groupe Crédit Agricole Assurances) lance pour les clients particuliers de CA Consumer Finance (Crédit Agricole consumer finance) une offre « Garantie Blessures ».

Cette nouvelle offre couvre les besoins de protection des assurés en cas de lésions corporelles dues à un accident. Elle garantit le versement d'une indemnité forfaitaire dont le montant varie en fonction du type de blessure, de l'option souscrite et de l'âge de l'assuré au moment de l'accident.

« Notre gamme prévoyance propose un ensemble de solutions face aux risques de la vie, et particulièrement face au risque d'accidents. Nous avons souhaité renforcer ce positionnement en développant un produit qui ne soit pas uniquement une aide en cas d'accidents graves, mais qui puisse également aider nos assurés en cas de blessures de la vie courante (accidents intervenant notamment lors de la pratiques de loisirs, de sports, d'activités domestiques, etc.), ces blessures étant rarement couvertes et pouvant pourtant occasionner des frais et des difficultés au quotidien » indique Christophe Delhaye, Responsable développement Commercial France & Belgique de Caci.

Il existe sept options différentes qui permettent de s'adapter à un maximum de profils, en proposant plusieurs niveaux de prise en charge, du plus faible au plus important. Sont garanties par l'offre : les fractures osseuses, les brûlures, les luxations, les lésions internes ou commotions cérébrales, les amputations, les blessures des yeux ou l'hospitalisation dans certains cas. En cas d'accident entraînant de multiples lésions, l'assuré bénéficie d'un cumul d'indemnités pouvant atteindre jusqu'à 28 000 euros.

Les options s'adaptent à tous les profils avec une fourchette de prix variant en fonction du niveau de couverture souscrit (de 6€ à 23€ pour un assuré). Les enfants peuvent bénéficier de la couverture, et plusieurs services d'assistance sont également inclus.

L'offre est distribuée par CA Consumer Finance auprès de ses clients et vient compléter une gamme étoffée de produits d'assurance de personnes. La filiale du Crédit Agricole spécialisée en crédit à la consommation est ainsi la seule du marché à proposer à ses clients des garanties correspondant aux blessures les plus probables du fait de l'âge et de la situation de son client.

A propos du groupe Crédit Agricole Assurances

1er bancassureur en Europe et 2ème assureur vie en France par le montant des primes collectées, le groupe Crédit Agricole Assurances rassemble les activités d'assurance en France comme à l'international. Il réunit Predica pour l'assurance de personnes, Pacifica en assurance dommages, Caci pour l'assurance emprunteurs, les filiales à l'international, Caagis pour la gestion informatique et ses services ainsi que Spirica et LifeSide Patrimoine pour l'assurance vie patrimoniale.

[Le groupe Crédit Agricole Assurances en chiffres](#) (au 31/12/2012)

- 23,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 224,8 milliards d'euros d'encours gérés
- Près de 3 500 collaborateurs

www.ca-assurances.com

Caci (Crédit Agricole Creditor Insurance), la filiale du groupe Crédit Agricole Assurances spécialisée en assurance des emprunteurs (ADE), est un acteur de premier plan en France et en Europe, avec 28 partenaires présents dans 10 pays. Forte de son succès auprès de ses partenaires historiques – les établissements de crédit à la consommation – Caci a su étendre son savoir-faire aux banques de détail et mettre en place des partenariats paneuropéens. En matière d'offre, Caci développe aujourd'hui activement des produits de « Protection Financière », complémentaires à l'assurance des emprunteurs. Caci est le 3e acteur de l'assurance des emprunteurs en France à fin 2012.

A propos de CA Consumer Finance

Avec 73,2 milliards d'euros d'encours gérés à fin décembre 2012, et une présence dans 23 pays, Crédit Agricole Consumer Finance, issu de la fusion au 1er avril 2010 de Sofinco et Finaref, est un acteur majeur du crédit à la consommation.

Crédit Agricole Consumer Finance distribue (en France, principalement via ses marques commerciales Sofinco, Finaref, Viaxel et Creditlift Courtage), une gamme étendue de crédits aux particuliers et de services associés sur l'ensemble des canaux de distribution : vente directe, financement sur le lieu de vente (automobile et équipement de la maison) et partenariats. Présent aux côtés de grandes enseignes de la distribution, de la distribution spécialisée et d'institutionnels dans les différents pays où il est présent, Crédit Agricole Consumer Finance est un partenaire incontournable du commerce.

Contacts presse

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Camille Langevin + 33 (0)1 57 72 73 36

service.presse@ca-assurances.fr

CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE

+ 33 (0)1 60 76 88 60 / 93 99

presse@ca-cf.fr